

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5227>



Stage en direction des certifiés : quelles nouveautés pour ma carrière ? janvier-février 2017

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Vie du SNES - Formation syndicale -



Date de mise en ligne : mardi 29 novembre 2016

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Progressivement, des mesures importantes seront mises en œuvre pour modifier nos salaires et notre évaluation : des mesures salariales (attribution de points d'indice aux différents échelons, création d'un nouvel espace indiciaire) et des mesures de carrière (accélération de la classe normale, accès pour tous à la hors-classe, création de la classe exceptionnelle...), avec une évaluation qui ne sera plus basée sur des notes.

Pour bien comprendre ces nouvelles carrières et savoir comment elles seront progressivement mises en œuvre, le SNES-FSU vous invite à participer à des stages syndicaux (vous avez droit à 12 jours par an de stage syndical, en plus des stages DAFOP).

Pour les certifiés les stages auront lieu :

Dans le 21 : 31/01

Dans le 71 : 24/01

Dans le 58 : 7/02

Dans le 89 : le 17/02

Prendre contact avec les sections départementales du SNES-FSU pour l'informer de votre présence et des consignes pratiques.

Déposez votre demande ci-dessous auprès de votre établissement un mois avant la date du stage.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/rtf-a14e8.svg>